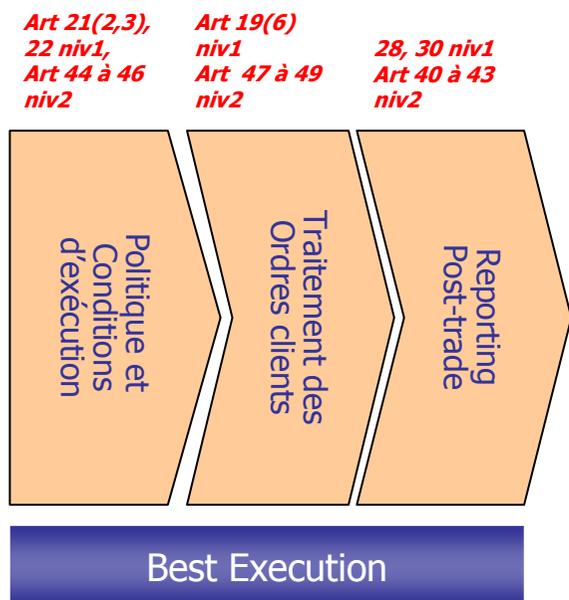


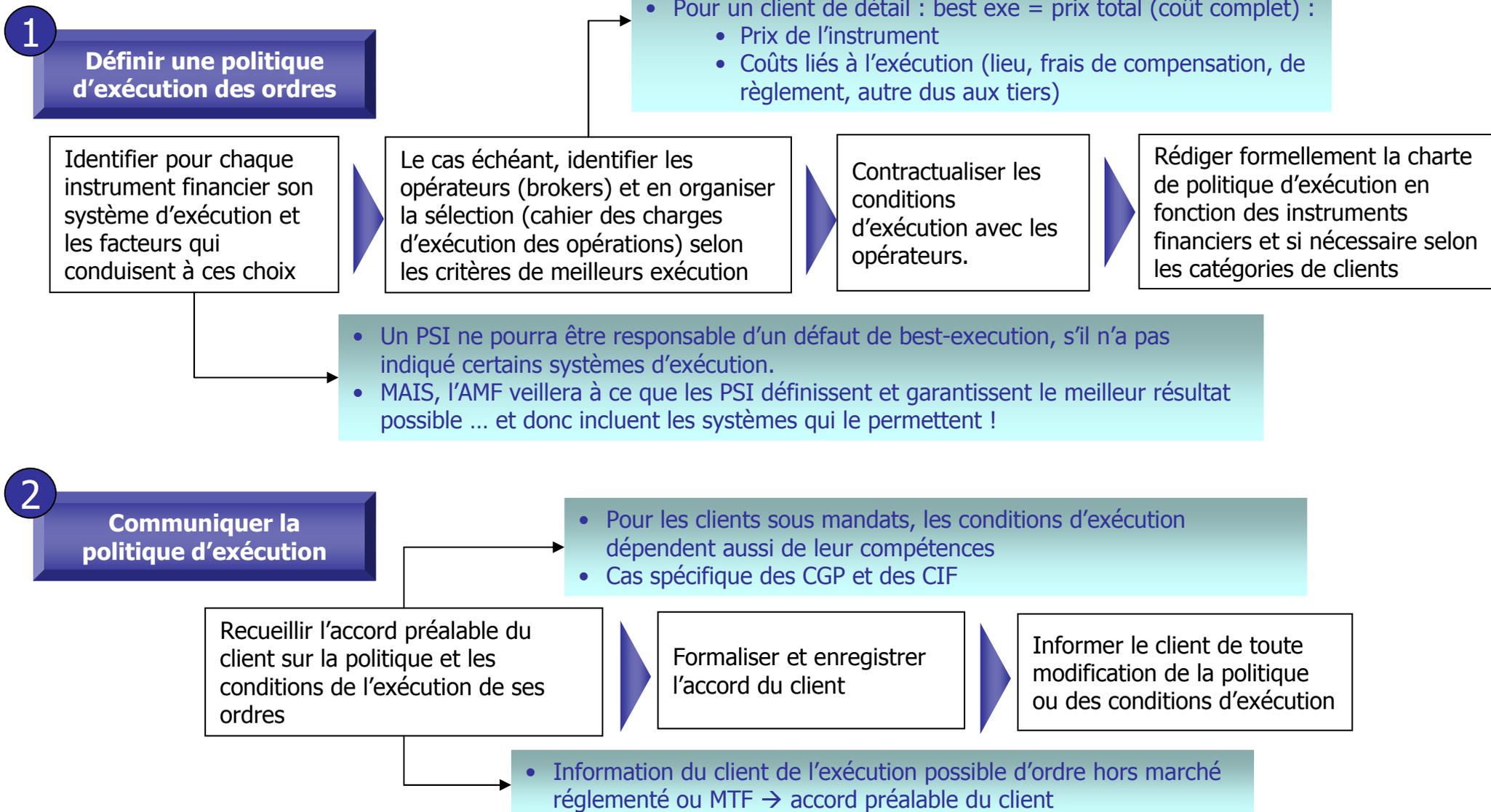
# La Best Execution : le pivot de la nouvelle organisation des PSI

*Le concept de best execution est destiné à atteindre 3 objectifs :*

- *La protection des clients*
- *Le développement de la concurrence entre PSI*
- *L'éclatement monopolistique des marchés historiques*



# Best Execution (1/3)



# Best Execution (2/3)

3

## Organiser les conditions et la surveillance de meilleure exécution

Organiser et mettre en œuvre l'adéquation entre l'opération client et sa politique d'exécution depuis la demande jusqu'au broker

Mettre en place et suivre en permanence les conditions de la politique de best execution

Assurer des contrôles périodiques des conditions d'exécution

4

## Traiter en best execution les ordres clients

Exécution rapide et équitable des ordres clients

- Enregistrement rapide  
Les ordres clients sont enregistrés et répartis avec célérité et précision dans le carnet d'ordre
- L'exécution doit être faite selon l'ordre d'arrivée

Pour un client de détail, l'informer de toute difficulté d'exécution

Contrôler l'affectation entre l'ordre client et son compte

- Pas de groupement des ordres clients sauf si :
  - Le groupement ne se fait pas au désavantage des clients
  - Le client est informé que le groupement peut lui être préjudiciable
  - Une politique rationnelle de groupement des ordres est définie
- En cas d'exécution groupée partielle, répartition équitable des opérations

# Best Execution (3/3)

5

## Reporting post-trade PSI

Transmettre sans délai des informations essentielles concernant l'exécution des ordres (sauf pour les obligations de prêt hypothécaire)

Informé le client à sa demande de l'état d'exécution de son ordre

Si client de détail : relevé trimestriel à sa demande, ou annuel si le client demande un relevé transaction par transaction, ou mensuel si le contrat autorise un effet de levier sur le portefeuille

- Si OPCVM : soit au coup par coup, soit tous les semestres
- Champs de l'avis d'opéré :
  - ✓ Nom du client ou autre désignation
  - ✓ Jour de négociation
  - ✓ Heure de négociation
  - ✓ Type d'ordre
  - ✓ Lieu d'exécution
  - ✓ Identification de l'instrument
  - ✓ Achat / vente ou autre
  - ✓ Volume
  - ✓ Prix unitaire
  - ✓ Prix total
  - ✓ Montant des commissions et frais
    - ✓ ventilation par poste à la demande du client
  - ✓ Responsabilité du client / règlement/livraison
  - ✓ Mention les cas échéant si contrepartie interne
  - ✓ Pris par tranche à la demande du client, sinon prix moyen ou par tranches

- Relevé périodique sur un support durable des activités de gestion de portefeuille
- Si client de détail, semestriellement :
  - nom de la société de gestion
  - désignation du compte client
  - Description du contenu du portefeuille y compris détail de chaque instrument financier, les soldes de trésorerie de début et fin de période, les résultats du portefeuille sur la période
  - Montant total des commission et frais supportés sur la période couverte ventilés par postes
  - Comparaison de la performance avec celle prévue par le mandat
  - Le montant total des dividendes, intérêts et autres paiements reçus durant la période
  - Informations concernant les autres activités de la société conférant des droits afférents aux IF détenus dans le portefeuille du client
  - Les informations mentionnées ci-contre